



La commune de Peypin (5 600 habitants dans les Bouches-du-Rhône) recherche :

Un/une Directeur/Directrice du pôle Enfance, Education, Jeunesse A compter du 1^{er} juin 2026

Placé-e sous la responsabilité de la Direction Générale des Services, vous assurez l'encadrement et le pilotage de la Direction Enfance, Jeunesse et Education. Cette dernière regroupe les services œuvrant sur les temps scolaires et périscolaires (Accueil de loisirs, restauration scolaire, ATSEM, entretien des locaux, crèche). Elle comprend environ 60 agent-es titulaires et contractuel-les.

Dans un contexte de réorganisation des services et de mise en cohérence des actions, la direction conduit la mise en place d'un projet éducatif territorial qui vise la réalisation d'actions stratégiques et ce, dans une démarche partenariale.

Vous êtes chargé-e de coopération (CDC) avec la CAF pour la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG), dispositif partenarial visant à renforcer la coordination entre les acteurs locaux pour le développement social, éducatif et familial.

La direction du pôle cherche à fiabiliser la structuration du pôle, et en assure son suivi permanent, ce qui requiert une grande autonomie vis-à-vis de l'organisation du service et de la mise en application des missions. Elle a enfin la charge du montage et du suivi des différents projets prévus pour le pôle : construction d'une nouvelle crèche ; végétalisation des cours d'écoles ; PEDT...

Doté(e) d'un fort sens des responsabilités et d'une grande prévoyance, le/la directeur/trice doit gérer l'intégralité des personnels, des projets, les budgets et les partenariats. Elle travaille pour cela en étroite collaboration avec l'élue au pôle éducation enfance jeunesse, les chefs des différents services du pôle et les directrices d'écoles.

MISSION PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, en transversalité avec les autres services municipaux et au contact régulier des élus, le/la directeur/trice aura pour mission :

- Encadrer, animer et coordonner les équipes des différents services du pôle d'activité à savoir : fixer les orientations et le cadre de travail, formaliser et sécuriser les processus de déploiement des actions, apporter un appui méthodologique, technique et réglementaire aux équipes, développer une culture transversale et partagée, promouvoir une qualité pédagogique ;
- Définir des objectifs et traduire les orientations politiques en projet de service pour les secteurs enfance, éducation et jeunesse ;
- Piloter les projets transverses à forte visibilité pour la commune (Projet Educatif Territorial, CTG) : mobiliser l'encadrement pour une déclinaison efficace des orientations, assurer la mise en œuvre des axes de travail définis, respecter les échéances et évaluer des actions conduites ;
- Accompagner les nécessaires changements d'organisation pour adapter le service public à l'évolution des besoins, du contexte et des ressources pour les secteurs concernés : encadrer et animer, organiser et contrôler, identifier les besoins humains ;
- Piloter et coordonner les dispositifs et les structures d'accueil enfance/ jeunesse péri et extra-scolaire ;
- Suivre le budget des services. Participer à la préparation budgétaire et consolider les outils de suivi budgétaire, contribuer à la recherche de financements ;
- Organisation et gestion des équipements : identifier les besoins de maintenance ou de réparation, participer à la sécurisation et l'accessibilité des locaux, optimiser l'organisation et la capacité

- d'accueil, veiller au respect des normes et réglementations ;
- Développer et consolider les partenariats avec les acteurs du secteur : Éducation Nationale, associations partenaires dans le cadre des activités périscolaires, CAF, etc...
- Suivre les dispositifs contractuels, notamment dans le cadre des conventions d'objectifs et de financement. Mobiliser les réseaux professionnels ;
- Assurer la supervision des campagnes d'inscriptions (crèche, inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires, études surveillées...) et veiller à la qualité de service rendus aux usagers par la mise en œuvre d'outils et méthodes adaptées ;
- En tant que Chargé de Coopération (CDC) : suivre et mettre en œuvre le plan d'action de la CTG, travailler en réseau, participer aux rencontres mensuelles pour un travail en transversalité avec les autres CDC de la CTG, assurer la liaison avec l'élue et aux différents services de la commune, participer aux webinaires CAF
- Veiller au respect du temps de travail annualisé de l'ensemble des agents du pôle en lien avec les chefs de services et le service ressources humaines.

COMPETENCES ET SAVOIRS :

- Règlementation et politiques nationales dans le domaine de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse,
- Code de l'action sociale et des familles,
- Maîtrise des techniques de communication,
- Forte capacité managériale (opérationnelle et stratégique),
- Bonne connaissance de l'environnement territorial,
- Connaissance des enjeux et des évolutions du cadre réglementaire de la restauration collective,
- Bonne connaissance des enjeux et des évolutions des politiques enfance et éducation,
- Maîtrise du pilotage opérationnel des projets enfance, jeunesse et éducation,
- Capacité à développer un travail partenarial et en réseau,
- Connaissance des réglementations en matière d'accueil de loisirs,
- Maîtrise des outils de bureautiques,
- Maîtrise des règles de sécurité des établissements recevant du public et sensibilité aux règles d'hygiène et de prévention des risques,
- Aisance rédactionnelle,
- Sens de l'écoute, de la communication, des responsabilités et des relations humaines,
- Capacité à manager,
- Autonomie et organisation,
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire,
- Maîtrise du budget et des finances.

PROFIL SOUHAITE :

Catégorie : A (Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs, Puéricultrices, cadres territoriaux de santé)

Filière : Administrative, Sociale, Médico-sociale

Formation : de niveau supérieur exigée

Expérience : expérience sur un poste similaire fortement souhaitable

Rémunération statutaire + RIFSEEP, prime de fin d'année, tickets restaurants. Aménagement du temps de travail sur la base de 39h/semaine.

POUR CANDIDATER :

Adresser CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Maire, Rue de la République, 13 124 PEYPIN ou par mail à drh@peypin.fr